

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

02 JUIN 2026

JURISDICTION WALLONNE

Greffe

N° d'entreprise : 0432 218 736

Nom

(en entier) : **GASCARD G.S.C.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Tubize 12, 1460 Ittre****Objet de l'acte : Démission et nomination**

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 19/05/2026

Les délibérations suivantes sont prises :

1. Les démissions de Monsieur Antoine GASCARD et de la SRL G METAL, représentée de façon permanente par Monsieur Jean GASCARD, de leur poste d'Administrateur sont approuvées à l'unanimité.

2. La décharge est donnée à l'unanimité aux Administrateurs pour leur gestion effectuée jusqu'à ce jour.

3. L'élection au poste d'Administrateur de la SRL NAGAZO (numéro d'entreprise 1003.692.751), représentée de façon permanente par Monsieur Antoine GASCARD ou tout autre personne qui le remplacerait à l'avenir, et de Monsieur Jean GASCARD, est approuvée à l'unanimité.

Le mandat est donné pour une durée de 6 ans.

Le mandat de la SRL NAGAZO est rémunéré et le mandat de Monsieur Jean GASCARD est exercé à titre gratuit.

4. L'assemblée mandate J. JORDENS SRL aux fins de procéder aux différentes formalités liées à cette décision, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Le Conseil d'Administration se réunit immédiatement et nomme la SRL NAGAZO représentée par Monsieur Antoine GASCARD Administrateur-délégué de la société.

L'assemblée mandate J. Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/06/2026 - Annexes du Moniteur belge